

Fiche

On appelle « **complément d'agent** » une fonction occupée par un groupe de mots dans la phrase passive. Ce groupe de mot indique qui fait l'action exprimée par le verbe à la **voix passive**.

Ex. : *Une voiture a été volée hier soir par un individu.*

• Le **complément d'agent** n'existe que dans la phrase passive.

Ex. : *Le voleur de la voiture a été arrêté par la police.* *par la police* est complément d'agent (CA) du verbe au passif *a été arrêté*.

• Quand on met la phrase à l'actif, le **complément d'agent** devient **sujet**.

Ex. : *La police a arrêté le voleur de la voiture.*

• Il est introduit par les **prépositions** *par* ou *de*.

Ex. : *Il est entouré de policiers et jugé en comparution immédiate par un juge très expérimenté.*

• Attention à ne pas confondre un complément d'agent :

- avec un **complément circonstanciel** introduit par la préposition *par* ;

Ex. : *Il s'est enfui par peur.* (*par peur* est un CC de cause)

- avec un **complément (COI ou CC)** introduit par *de*.

Ex. : *Le policier s'est servi de son sifflet.* (*de son sifflet* est COI du verbe *se servir de*)

- Remarque : les deux phrases précédentes ne peuvent pas être tournées à l'actif.